

LE TAG

Volume 9, numéro 1
Mars 2013



249, boul. Bonaventure
Victoriaville, Qué.
G6T 1V5
Tél. : 819 758-7501
Fax : 819 758-2544
www.abf-inc.com

Adresse e-mail :
mboucher@abf-inc.com



DANS CE NUMÉRO :

| | |
|--------------------------------|---|
| MOT DU VICE-PRÉSIDENT | 2 |
| DIVERS | 2 |
| PROJET: HÔPITAL SAINTE JUSTINE | 3 |
| SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | 4 |

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous!

La saison hivernale se déroule beaucoup plus tranquillement que l'an passé comme quoi le dicton « *Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas* » prend tout son sens.

Les turbulences que subit l'industrie de la construction ainsi que la température beaucoup moins clémente que l'an passé sont les principales causes du ralentissement que nous vivons actuellement.



Encore cet hiver, notre équipe d'estimation travaille très fort afin d'obtenir de nouveaux contrats pour débiter l'année en force et notre carnet de commande se compare avantageusement avec l'an passé.

Cependant, l'arrivée de nouveaux concurrents combinée avec la baisse prévue de volume dans notre industrie annoncent une saison des plus compétitives et voilà pourquoi nous devons redoubler d'ardeur dans tous nos départements afin de demeurer en avant plan.

En effet, l'estimation, la gérance de projet (détaillage), la fabrication et l'installation devront être des plus efficaces si nous souhaitons maintenir la cadence des dernières années et je suis convaincu que tout le monde mettra l'épaule à la roue!

Éric Bernier, Président

Bonnes nouvelles!

Voici quelques nouveaux projets récemment obtenus par ABF:

- 👉 Condos le Signature / Québec
- 👉 Domaine du Mont Laval Bâtiment C et stationnements / Laval
- 👉 Barrhaven South Recreation Complex / Ottawa
- 👉 Nouvel établissement de détention / Roberval
- 👉 Sonia by the Rideau Condos / Ottawa
- 👉 Les Belvédères sur le Fleuve / Beauport
- 👉 Barrage hydroélectrique et prise d'eau / Val-Jalbert

Le saviez-vous ?

Les personnes qui pratiquent régulièrement la course à pied ajoutent des années à leur existence. Beaucoup! En moyenne 6.2 années pour les hommes et 5.6 années pour les femmes.

Pour en arriver à cette spectaculaire conclusion, on a suivi depuis 1976, 19 000 hommes et femmes, coureurs et non coureurs, afin de voir quels sont les bienfaits à long terme de la course à pied.

Les résultats, comme on le voit, sont très positifs. D'autres détails très intéressants: pas besoin de courir de très longues périodes pour obtenir des effets. 60 à 180 minutes par semaine, réparties sur 2 ou 3 séances, constituent la norme. Selon les chercheurs, l'objectif c'est de se sentir « essoufflé, mais pas trop ».

Une dernière bonne nouvelle? La course à pied n'est en aucune façon contre indiquée pour les quadragénaires et les quinquagénaires, à condition de s'y mettre avec modération pour progresser doucement.

Avec l'arrivée du printemps, allez hop, on va chercher nos espadrilles et ajoutons quelques années à notre existence!!!

MOT DU VICE-PRÉSIDENT



Dans cette édition du TAG, je vous fais part d'un article fort intéressant concernant la réputation des entreprises.

Les employeurs du pays ont maintenant une raison de plus de se soucier de l'image que projette leur organisation. La réputation d'une entreprise ne sert plus qu'à attirer des clients: elle est désormais un ingrédient important de la mobilisation des employés.

C'est le constat que fait Andrée Mercier, vice-présidente principale chez Aon Hewitt, en analysant les résultats de l'étude «*Employeurs de choix du Canada 2013*» que prépare chaque année la société dont elle fait partie. « Il y a maintenant un lien direct entre la réputation de l'employeur et la mobilisation, explique-t-elle. C'est une nouveauté pour nous cette année et ça ressort vraiment de l'étude. »

L'étude en question, réalisée sous la forme d'un sondage à l'intention des employés des entreprises participantes, chiffre l'attachement des travailleurs envers leur organisation.

« Si l'employeur réussit à rehausser son image, ça va avoir un impact important sur la mobilisation de ses employés, explique Andrée Mercier. Si elle baisse, par contre, on constate que la mobilisation diminue aussi beaucoup ».

Les dimensions de la réputation

Selon Andrée Mercier, la réputation d'un employeur aux yeux de ses employés tient à trois critères principaux.

D'abord, l'employé **veut être fier** des produits et des services de l'entreprise pour laquelle il travaille. « Il veut travailler pour une organisation qui fait bonne figure et qui est bien vue de son entourage », précise-t-elle.

Mais la fierté n'est pas le seul facteur qui crée un sentiment d'appartenance chez l'employé. Selon Andrée Mercier, **les valeurs dégagées** par l'entreprise sont aussi en cause. « Les employés veulent se retrouver dans leur entreprise », explique-t-elle. Elle souligne, par exemple, l'importance accordée par certains d'entre eux aux questions de conciliation travail-famille ou de protection de l'environnement.

Autre dimension de la réputation: **le respect des promesses**. Selon Andrée Mercier, les employeurs qui œuvrent dans des secteurs compétitifs devraient se montrer prudents lors des entrevues d'embauche et éviter les promesses qu'ils ne pourront pas tenir. « La donne a changé, dit-elle. Quand les talents sont rares, ce sont les employés qui choisissent pour qui ils vont travailler. »

Or, le respect des engagements est devenu, selon la spécialiste en ressources humaines, un critère qui va peser lourd dans la balance en matière de motivation de l'employé - et peut-être même de sa rétention dans l'entreprise. « Au lieu de promettre, il faut être réaliste et dire plutôt: voilà dans quelle direction nous allons », conseille-t-elle.

Et qu'en est-il des « Y », ces jeunes qui en sont à leurs premières armes sur le marché du travail? Selon Andrée Mercier, ils seront avant tout mobilisés s'ils reçoivent de leur employeur et/ou de leur patron de la rétroaction sur la qualité de leur travail. « Ils sont habitués à l'interactivité et à l'information instantanée, explique-t-elle. Ça tient aussi pour les relations avec l'organisation. »

Armatures Bois-Francs demeure un employeur de choix en cette période trouble pour le domaine de la construction. **Restons et soyons fiers de ce que nous avons réalisé, tous ensemble!**

François Vallières, Vice-Président

Source: Martin Primeau, journaliste, La Presse

DIVERS

Avis aux intéressés

Samedi le **20 avril** prochain à **20h00**, se tiendra une partie de hockey amicale pour les employés d'ABF. Cette partie se déroulera comme dans la Ligue Nationale, ce qui veut dire 3 x 20 minutes chrono.



Vous êtes donc invités joueurs et spectateurs à vous présenter au nouveau Complexe sportif Sani Marc le 20 avril prochain.

Pour vous inscrire comme joueurs, veuillez contacter Éric Moreau au (514) 946-8834. Nous vous demandons cependant de vous assurer d'être présent à la partie.

Vous vous attendons donc en grand nombre !!!



Votre pensée du mois

L'optimiste rit pour oublier;
le pessimiste oublie de rire !

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Vendredi 29 mars: Vendredi Saint

Lundi 1^{er} avril: Lundi de Pâques

Lundi 20 mai: Journée Nationale des Patriotes

**Bienvenue
à tous les nouveaux
employés dans la famille d'ABF.**

PROJET : HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Le centre hospitalier universitaire Sainte-Justine est le seul centre hospitalier universitaire mère-enfant au Québec. Il est l'un des plus importants centres pédiatriques en Amérique du Nord et le plus grand centre mère-enfant au Canada. L'agrandissement présentement en cours fait partie des travaux de modernisation entrepris dans le cadre du projet « **Grandir en santé** » du gouvernement québécois. La valeur de ce projet est évaluée à 995 M\$.

Les travaux de modernisation amèneront deux (2) nouveaux bâtiments, une (1) centrale thermique et 1,200 nouvelles places de stationnements souterrains autofinancés. Un bâtiment sera consacré aux unités de soins spécialisés (BUS) et le second sera un centre de recherche. Avec ces ajouts, l'établissement hospitalier passera à 200,000 mètres carrés de superficie totale, soit une augmentation de 65% de la superficie actuelle. Il permettra aussi l'ajout de 261 lits dans le bâtiment d'unités spécialisées.

Situé à l'ouest de l'édifice actuel du CHUSJ et immédiatement au sud du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le BUS aura une superficie totale de 49,000 mètres carrés et comptera sept (7) étages hors sol et quatre (4) niveaux en sous-sol qui seront tous reliés au bâtiment existant par des passerelles ou des passages souterrains. Quant au centre de recherche, il sera situé à l'ouest de l'édifice actuel et au nord de l'avenue Ellendale. Le bâtiment développera 27,500 mètres carrés de superficie brute de plancher. L'édifice comptera neuf (9) étages hors sol. Le centre de recherche et le BUS seront liés entre eux par un atrium qui donnera sur les halls d'ascenseurs publics.

Pour ce qui est des travaux d'Armatures Bois-Francs, l'équipe du contremaître Dave Drouin aura à mettre en place près de 6,700 tonnes métriques d'acier d'armature sous la supervision du maître d'œuvre SNC-Lavalin Construction. Ce chantier, qui a débuté en septembre 2012, devrait se terminer en mai 2014 si tout se déroule comme prévu.

Armatures Bois-Francs est particulièrement fière de faire partie de la modernisation d'une institution aussi réputée que le centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.

Eric Nadeau ing

Eric Nadeau, ing.
Vice-président Construction

Informations tirées des sites internet de SNC-Lavalin et du site de l'hôpital Ste-Justine



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MIEUX-ÊTRE • SANTÉ • SÉCURITÉ • ENVIRONNEMENT

TRAVAUX D'EXCAVATION :

*Sans mesures de sécurité,
ça peut tourner...*



**... en
GUERRE
de TRANCHEES!**

Olympe

feuilleton éducatif olympe 239

Volume XXIII, numéro 1

Chaque année, les travaux d'excavation à ciel ouvert donnent lieu à un nombre important d'accidents graves dont les conséquences vont de simples blessures à des incapacités permanentes, voir des décès.

Un trou dans la sécurité?

Les travaux en tranchée exigent des mesures de sécurité particulières en raison des risques spécifiques qui leur sont associés, notamment:

- ☞ Nature même du sol (argile, gravier, sable, terre).
- ☞ Présence d'eau souterraine, de conduites et de réseaux de services publics enfouis.
- ☞ Contraintes d'espace (milieu urbain) forçant le creusage de tranchées aux parois quasi verticales.
- ☞ Caractère urgent de certains travaux.
- ☞ Coactivité ou déroulement d'autres travaux à proximité ou sur le même chantier.
- ☞ Difficultés liées à l'accès à la tranchée (échelle).

Une réflexion profonde...

En cas d'effondrement de la paroi, les personnes travaillant au fond de la tranchée peuvent être ensevelies en moins d'une seconde. C'est pourquoi, lors de travaux en tranchée, il faut:

1. Que les parois de la tranchée soient étançonnées de façon adéquate.
2. Que les matériaux et déblais soient déposés à au moins 1.2 mètre du bord de la tranchée.
3. Que les véhicules et machines circulent ou stationnent à plus de 3 mètres de la tranchée.
4. Que la tranchée soit maintenue raisonnablement sèche et libre d'encombrement.

La clé de voûte de la prévention

L'étançonnement reste un élément clé de la prévention, à condition d'être fait selon les règles suivantes:

- ☞ Choisir le système d'étançonnement approprié (boîte de tranchée, caisson, tuyau ou vérins hydrauliques).
- ☞ Étayer solidement, avec des matériaux de qualité.
- ☞ Se conformer aux plans et devis d'un ingénieur.
- ☞ Mettre en place une signalisation adéquate et s'assurer qu'elle y reste jusqu'à la fin des travaux.
- ☞ Placer des échelles d'accès aux endroits appropriés.
- ☞ S'assurer qu'une personne qualifiée supervise les travaux en tout temps.

Il peut ne pas être nécessaire d'étançonner lorsque l'inclinaison des parois est inférieure à 45 degrés à partir de 1.2 mètre du fond et qu'un ingénieur atteste que celles-ci ne présentent aucun risque d'affaissement.

La sécurité en priorité!

Pour les travaux d'excavation comme pour tout autre type de travail, une formation adéquate, l'utilisation des méthodes de travaux et d'outils appropriés et l'adoption de comportements sécuritaires sont des conditions essentielles à la prévention des accidents.

Alain Perron, coordonnateur en Santé et Sécurité

Une « fosse » impression de sécurité?

En creusant un peu vos méninges, sauriez-vous dire lesquelles de ces affirmations sont vraies, et lesquelles sont des croyances erronées?

- | | Vrai | Faux |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. La présence de fils hors terre (aériens) signifie qu'il n'y a pas de ligne enfouie..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Les accidents surviennent surtout dans les tranchées profondes (2 mètres ou plus)... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Aucun signe ne permet de prévoir assez tôt l'effondrement d'une paroi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Il n'est pas nécessaire d'étançonner lorsque le sol est gelé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Un inspecteur peut suspendre des travaux s'il juge que la sécurité est inadéquate | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Les travailleurs inexpérimentés sont plus susceptibles d'être ensevelis | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



1. Faux. Il peut y avoir des câbles souterrains même là où il y a des lignes hors-terre.
2. Faux. La majorité des accidents surviennent dans des tranchées peu profondes.
3. Vrai. Il peut se passer moins d'une seconde entre l'apparition de fissures et l'effondrement de la paroi.
4. Faux. Il faut étançonner autant en hiver qu'en été.
5. Vrai. De plus, les responsables du chantier s'exposent à des sanctions sévères.
6. Faux. Même les travailleurs expérimentés ne sont pas à l'abri en cas de négligence.